

Chemins d'écritures

CHARTRE

Notre chartre porte les convictions et les volontés communes de l'association **Chemins d'écritures** et des animateurs d'ateliers d'écriture qui désirent rejoindre notre réseau.

Elle est également un repère pour les personnes souhaitant animer des ateliers d'écriture ou y participer, ainsi que pour nos partenaires.

Si les pratiques d'animation varient selon les spécificités des publics accueillis, pour **Chemins d'écritures**, elles s'appuient sur trois valeurs fondatrices :

- une certaine conception de l'écriture et de la langue
- une exigence qualitative dans nos animations,
- et l'engagement de nos Membres-Animateurs.

1

I. Une certaine conception de l'écriture et de la langue

La pratique de l'écriture en atelier permet de tisser des liens humains.

Cet outil repose sur trois convictions :

1. La confiance en chacun

- Ecrire n'est ni un don ni une inspiration mais un travail des mots qui sont le bien commun de tous les êtres humains.
- Chaque personne a matière à écrire car la matière de notre écriture, c'est notre vie !
- En cela, l'écriture est à la portée de tous les publics, sans exception et nous sommes convaincu.e.s du *Tous capables d'écrire !*¹

2. L'importance du collectif

- L'atelier d'écriture crée et nourrit la rencontre entre ses participants. Par le plaisir d'écrire, trouvé ou retrouvé,

¹ porté par Odette et Michel Neumayer du Groupe Français d'Education Nouvelle, à travers leurs ateliers, leurs formations, leurs travaux.

d'échanger, de créer, de chercher, de partager... chacun reconnaît la richesse de l'autre, sa culture, son savoir et en nourrit sa singularité.

- De solitaire, l'écriture se fait solidaire.

3. Le développement de la pensée

- Ecrire met la pensée en mouvement. L'atelier stimule et développe cette dynamique.
- Ecrire permet d'être acteur et auteur de sa pensée, autrement dit, de la conduire et de la faire grandir.
- Ecrire permet ainsi de changer son regard sur soi, sur le monde, et favorise l'émancipation de la personne.

II. Une exigence qualitative

L'association accueille toute personne ayant déjà une expérience dans l'animation d'ateliers d'écriture ou souhaitant se former.

Cette démarche est globale. Elle croise les champs de la pratique personnelle et de l'animation, de la formation initiale et de la formation continue.

1. La pratique

a. Pratique personnelle

- Le Membre-Animateur adhérent aux **Chemins d'écritures** porte un intérêt à la lecture et à l'écriture. Il développe une expérience personnelle dans ces deux domaines.
- Il participe ou a participé à des ateliers d'écriture.
- Il pratique déjà ou bientôt, même de manière occasionnelle, l'animation d'ateliers d'écriture.

b. La pratique de l'animation

S'il y a autant de manières de conduire un atelier d'écriture qu'il y a d'animateurs, et si la liberté de chacun en la matière doit être respectée, le Membre-Animateur des **Chemins d'écritures** est cependant en accord avec les points suivants :

b.1) Le public

Les ateliers d'écriture sont ouverts à tous.

Selon les publics auxquels ils s'adressent, ils prennent des formes différentes. Nous les classons en deux formats, aux frontières souples.

- ▶ les ateliers-dispositifs, conçus comme un ensemble structuré de pistes d'écriture, autour d'une question,

CHEMINS D'ÉCRITURES

d'un thème, d'un motif ou d'une motivation..., ensemble réfléchi et articulé, dont l'enjeu est la production d'un.de texte.s. L'atelier propose aux participants un espace de réflexion, de recherche, d'expression, d'échange sur la fabrique du texte.

Cette approche n'est ni apprentissage, ni thérapie, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des effets thérapeutiques, d'enrichissement culturel ou autres.

- ▶ les ateliers-outils d'apprentissage qui en amont, ou parallèlement à l'approche précédente, priorisent la construction du lien social, l'apprentissage de la langue, l'insertion, la réinsertion, le mieux-être, la thérapie, le développement personnel etc.

En ce cas, l'animateur qui a la connaissance spécifique de son public puise dans les ressources qu'offre l'atelier d'écriture selon les besoins de sa pratique.

Dans tous les cas, l'écrivain fait l'expérience de l'écriture comme acte de création, comme cheminement, en croisant le chemin de l'autre.

b.2) Le dispositif

- Par l'invention de son dispositif d'animation, l'animateur crée les conditions pour que chacun soit capable de produire du texte.
- Il privilégie non pas des thèmes d'écriture libres, mais des propositions d'écriture dites « à contrainte », facilitant la venue du texte.
- La fabrique d'un dispositif, qu'il soit *atelier-dispositif* ou *atelier-outil d'apprentissage*, ouvre à la réflexion.
- L'atelier d'écriture n'est pas une succession ludique de propositions et/ou de jeux d'écriture, même si le ludique y tient sa place. L'animateur l'a conçu en cohérence avec le format de l'atelier et ses objectifs propres.

b.3) L'animateur

- Il accueille les participants dans un cadre qui offre une assise et un espace apaisant propices au travail de l'écriture.
- Il est garant du cadre de l'atelier (conditions matérielles, déroulement, gestion du temps, du groupe, également partage de la parole, respect des valeurs d'écoute, de bienveillance et de confidentialité etc.).

CHEMINS D'ÉCRITURES

- Il est passeur de textes, littéraires et autres.
- Il développe au sein de ses ateliers, une place pour le texte. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur de multiples supports autres qu'écrits.
- Il respecte l'écriture des participants.
- Il veille à ce que les échanges en atelier soient placés sous le signe du respect mutuel, de la bienveillance et de la confidentialité. Il ne s'agit pas de formuler jugement, conseil ou appréciation qualitative sur les textes produits en suivant ou non les consignes (le participant est libre de suivre les consignes ou pas), mais de favoriser la circulation de la parole dans le groupe, le partage de références, d'observations, les mises en écho d'un texte par rapport à l'autre, pour mettre en valeur la diversité, la richesse, les péripéties de chaque écriture.

b.4) le devenir des écrits

- La recherche de l'autre comme destinataire est au cœur de l'atelier d'écriture. Les autres nous révèlent, par leur écoute profonde. D'où le principe de la lecture partagée avec le groupe ou, mieux encore, d'une socialisation avec un public, sous forme de lecture publique, de recueil, d'événement...
- Si des textes sont rendus publics, l'animateur veille au toilettage orthographique final, dans le respect de la langue des auteurs.

2. La formation de l'animateur

L'animateur d'ateliers d'écriture a la volonté d'interroger ce qu'est l'expérience de l'écriture (dans quoi puise l'écriture ? comment « ça écrit » ? quelle part du collectif dans l'écriture de chacun ? comment fonctionne un groupe ? quel devenir pour les textes écrits en atelier ? etc.)

a. La formation initiale

Il est préférable d'avoir suivi une Formation Initiale à l'animation d'ateliers d'écriture.

Mais le plus important nous semble le fait de croire en sa propre expérience et le désir d'être en cohérence avec ses valeurs et ses convictions.

b. La formation continue

- L'animateur d'ateliers d'écriture adhère au principe de la formation continue pour questionner sa pratique, son éthique et sa posture d'animateur, pour la partager et la faire évoluer.
- **Chemins d'écritures** ouvre un espace propice au collectif sous la forme de rencontres entre Membres-Animateurs et

CHEMINS D'ÉCRITURES

Membres-Ressources par types de publics, pour aider à mieux prendre en compte les caractéristiques de ces derniers.

Ces journées souhaitent apporter à chacun et au collectif :

- un cadre mobilisant et encourageant
- un espace d'analyse de pratiques
- la possibilité d'une mutualisation de ressources
- la possibilité de se faire connaître
- des opportunités de formation et des rencontres avec des intervenants extérieurs

III. L'engagement des Membres-Animateurs

L'ancrage de **Chemins d'écritures** dans le paysage des ateliers d'écriture ainsi que son développement se fera grâce à l'implication de chacun.

Il s'agit de...

1. Porter les valeurs de l'association
définies dans cette charte

2. Être dans le don et le partage

Les bénéfices de l'adhésion à l'association sont nombreux. Pour les développer et les multiplier, les Membres-Animateurs s'engagent à participer à la dynamique du réseau :

- en participant aux activités proposées
- en mettant en commun ressources, pratiques et compétences, échecs et réussites, questions et réponses, connaissances et doutes
- en alimentant la Lettre d'Information
- en diffusant l'information concernant le réseau

Entre pédagogie et création, la matière de notre écriture, ce sont nos vies, leur mise en patrimoine puis leur transmission, mille et une manières de les contenir, et de les préserver du temps, dans la compagnie des mots. D'y apporter une « signature humaine ».

Michel Neumayer, Créer en Education Nouvelle (Chronique Sociale 2018)

CHEMINS D'ÉCRITURES